

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

# INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 658

semaine du  
10 au 16 juin 2021

Site : [infos-ouvrieres.fr](http://infos-ouvrieres.fr) / mail : [informations-ouvrieres@fr.oleane.com](mailto:informations-ouvrieres@fr.oleane.com)



## AU SOMMAIRE CETTE SEMAINE

### 12 juin, manifestations « pour nos libertés, contre les idées d'extrême droite »

**L**e POI ne saurait sous-estimer les dangers de la droite et de l'extrême droite. Il constate néanmoins qu'aujourd'hui, les travailleurs, les jeunes, la population sont directement confrontés à une politique de droite et d'extrême droite, décidée et mise en œuvre par Macron et son gouvernement. Semaine après semaine, notre journal, *Informations ouvrières*, s'en fait l'écho.

Le POI s'est notamment alarmé de voir, le 19 mai, devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur venu apporter son soutien, comme des responsables de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale à l'exception de LFI, et des représentants de confédérations, à une inédite « marche citoyenne » appelée par 14 organisations syndicales de policiers, pour dicter au pouvoir législatif des mesures à sa main.

Le 12 juin, travailleurs et jeunes sont appelés à manifester contre la droite et l'extrême droite. Nul doute qu'ils manifesteront contre la politique de Macron et son gouvernement. Ils manifesteront pour la levée de l'état d'urgence, contre les atteintes du gouvernement Macron aux libertés, aux droits de manifestation, de réunion et d'opinion, pour l'abrogation de toutes les lois et mesures liberticides (sur la sécurité globale, le séparatisme, le fichage des opinions) ! Nous sommes avec eux.

#### Page 4

DAHER (AÉRONAUTIQUE, LOIRE-ATLANTIQUE)

### Grève spontanée sur les salaires

Le mouvement fait tache d'huile et s'est étendu au plan national

Une quinzaine d'ouvriers du secteur production sur le site de Saint-Nazaire se mettent spontanément en grève. Ils se regroupent devant l'entrée principale afin de se faire connaître, interpeller leurs collègues et chercher l'élargissement. Ils sont rejoints au fur et à mesure par plusieurs dizaines de ceux-ci. Ils n'ont attendu ni autorisation ni consignes de qui que ce soit (...).



Correspondant

#### Page 5

### Jeudi 24 juin : appels convergents pour se rassembler au ministère de la Santé

**Pour le maintien des hôpitaux Bichat et Beaujon  
Pour l'ouverture des 100 lits à l'hôpital Hôtel-Dieu**

- Communiqué commun des unions départementales CGT et FO du 92 (Nanterre, le 7 juin)
- Communiqué du comité de défense Bichat-Beaujon
- Motion de soutien du syndicat FO CPAM 75 (adoptée à l'unanimité)
- Comités de résistance et de reconquête (CRR) de Paris

#### Page 5

*Informations ouvrières* a demandé à Eric Coquerel, député LFI de Seine-Saint-Denis, son point de vue sur ces questions.

**Page 3** Retraites : le gouvernement face au spectre du 5 décembre 2019

**E**n revendiquant à nouveau la destruction des conquêtes sociales de 1945, Denis Kessler, grand patron des assurances, et ses amis sont restés silencieux sur la réforme des retraites (*lire notre précédent numéro*).

Après 2022 ? Avant 2022 ? « *Il faut le faire* », dit le ministre Bruno Le Maire. « *Attendons* », dit Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale. Bref, pour reprendre la formule de l'éditorialiste des *Echos* (7 juin), « *il est difficile de prévoir dans quel sens le vent portera une telle réforme.* »

Et Macron ? Apostrophé par un retraité dans le Lot, il a répondu la semaine dernière : « *Vous m'engageulez parce que votre retraite ne monte pas, mais il faudrait qu'il y ait plus de gens pour travailler.* » Plus officiellement, il déclare : « *Est-ce que nous pouvons ne rien faire sur la retraite dans les mois qui viennent ?* » « *Notre système n'est plus à l'équilibre* », déclare le président qui a versé des milliards aux sociétés du Cac40. « *A un moment donné, la question du financement des retraites sera posée à la nation.* » Certes, des choses se mettent en place (1), c'est incontestable. Mais

pour récupérer les dizaines de milliards nécessaires, il faut toucher au cœur. Il faut toucher au salaire et à l'âge de départ. Or, c'est là que le bât blesse.

**LE VEROU DES REGIMES SPECIAUX**

En 2018, 87 % des agents de la SNCF et 82 % des salariés de la RATP sont partis en retraite avant 60 ans.

61 % des salariés du régime général qui sont partis à la retraite, dans la même période, avaient entre 60 et 62 ans.

On est loin des 64 ans qu'Edouard Philippe avait défini comme l'âge pivot ! Il est incontestable que, contrairement aux discours réactionnaires de la CFDT sur les privilèges des agents publics, les acquis des régimes publics sont un point d'appui et un obstacle à la déréglementation pour tous les salariés.

Et comment s'attaquer, peu ou prou, aux régimes spéciaux sans faire resurgir le spectre du 5 décembre 2019 ? Rien n'est réglé. ■

(1) Voir *Informations ouvrières* n° 656, page 7.

**Page 7** Contre l'enseignement, contre les diplômés... Le gouvernement sort 22 millions pour engager la poursuite du distanciel dans les facs

■ Communiqué CGT-FSU-Unef de l'université Paris-Dauphine (extraits)  
**Non au distanciel comme « solution miracle » au manque de moyens humains et immobiliers**

**Page 10** Correspondances DE PALESTINE

**La bataille a commencé !**

■ La parole **Awad Abdelfattah**, co-coordonateur de la Campagne pour un seul Etat démocratique

**« Nous allons, comme chaque fois, réparer les dégâts et continuer avec plus de force encore »**

■ Une lettre d'**Abdelfattah Abousrouf**, fondateur et directeur général de l'association Alrowwad (Les Pionniers) pour les arts et la culture, située dans le camp de réfugiés d'Aïda à Bethléem

**Je m'abonne à INFORMATIONS OUVRIÈRES**

**10 numéros de l'été : 12 euros**  
(8 juillet au 9 septembre 2021) du n° 3056 (n° 662) au n° 3065 (n° 671)

**Par prélèvement mensuel : 5,80 euros**  9,50 euros pour les plis clos  
Pour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES  
.....  
@.....  
(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

- 5 numéros "découverte" : 7 euros  12 numéros : 17 euros
- 4 mois (17 numéros) : 24 euros  6 mois (25 numéros) : 33 euros
- 1 an (51 numéros) : 65 euros  1 an, pli clos : 110 euros
- 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : ..... Département .....

Nom, prénom : .....

N° : ..... Rue, bd, av., etc. : ..... Nom de la voie : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

**Mandat**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....  
Signature (obligatoire) :

[Empty rounded rectangular box for signature]

**IMPORTANT** : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZZ442543

[Empty rounded rectangular box for administrative use]

